TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Présidence de M. CHANCEL, vice-président.

L'affaire de la « Grande-Oarmonie » de Croix

Le Tribunal a admis l'appel des dissidents de la *Grande-Harmonie* de Croix contre le jugement de M. le juge de paix de Roubaix, qui les avait condamnés à payer le drost de sortie et la valeur des instruments. Il décide que, pour le moment, leur démission est prématurée, et condamne en conséquence la *Grande-Harmonie* aux dépens.

TAMAR INDIEN GRILLON Délicieux Bonbon au Chocolat, le plus agréable laxatif contre **CONSTIPATION,** *Hémorroïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal,* le soir en se couchant, la digestion faite.
PARIS, 33, Rue des Archives, et toutes Pharmacies. 40433

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *La Muse de Nadaud* (Union des poètes, chansonniers, auteurs, artistes lyriques et dramatiques de Roubaix-Tourcoing). Siège: *Brasserie des Orphéonistes*, Café Eeckhout, place de la Gare. — Demain, jeudi, 7 janvier, à huit heures du soir, au local, réunion générale obligatoire. Ordre du jour très important.

— *L'Abeille* (orphéon). — Jeudi 7 janvier, à huit heures et demie, répétition générale.

— *Mélomanes Roubaisiens.* — Répétition ce soir, à huit heures et demie, pour la revue des chœurs qui seront chantés au prochain concert d'hiver.

Wattrelos. — *Jeunesse Catholique.* — Réunion du Comité de la *Jeunesse Catholique*, au local habituel, rue Saint-Joseph, demain soir, à huit heures et demie. Les sociétaires pourront payer leurs cotisations à partir de huit heures. Présence indispensable.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50

Elle fournit également une *jolie boîte* contenant :

100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4 »
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

NOUVELLES MILITAIRES

Dans la liste des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'École militaire de l'artillerie et du genie (division du train des équipages), nous relevons les noms suivants qui intéressent notre région : 1° Sous-officiers reconnus admissibles aux concours antérieurs : Gay, du 15e d'artillerie ; Janvier, du même régiment ; Renard, du 1er escadron du train ; — 2° Sous-officiers reconnus admissibles à la suite du dernier concours : Aucun.

Prime absolument gratuite
OFFERTE PAR
LA CONFIANCE
du 1er au 10 Janvier 1904

A tous ses acheteurs, la Coopérative **LA CONFIANCE**, rue Ma Campagne, offre gratuitement deux vases ou une jardinière bleu de Sèvres, décor émaux.

Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de liqueur extra fine (Amisette, Curaçao, Cassis, etc.), à 3 francs le litre.

Cette prime ne sera donnée qu'une seule fois à chaque client qui, néanmoins sera autorisé, en achetant deux litres de liqueur différente, à prendre les deux vases et la jardinière de façon à avoir, complète, une garniture de fenêtre ou de cheminée.

LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines. 46877

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING. — *Théâtre municipal* (Salle Leverrier). — Direction : A. Bourdette. — Dimanche 10 janvier 1904, matinée ; bureaux à 2 heures 1/2, rideau à 3 heures. A la demande générale, deuxième représentation de : *Les Saltimbanques*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de M. Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne. Les principaux rôles seront tenus par M. Dumoutier, Mmes Belsy, Bolle, Mlle Géraldy, M. Tourens, etc. ; grand défilé du cirque Malborne, avec fanfare. — On commencera par une comédie du répertoire. — Prix des places : Fauteuils, 3 fr. ; Parquets, 2 fr. ; Galeries, 1 fr. La location sera ouverte jeudi matin, à neuf heures.

CAPPELLE-LEZ TEMPLEUVE. — *Un concert.* — L'Association des Anciennes Elèves de cette commune organise un concert qui aura lieu le dimanche 10 janvier prochain, dans la grande salle des fêtes de M. Bart-Crombez, cafetier, Grande-Place. Le concert commencera exactement à cinq heures très précises. Plusieurs artistes étrangers y prêteront leur concours.

THÉATRE DE ROUBAIX Direction : L. COUVREUR
Bureaux à 7 h. ½ *Jeudi 7 janvier 1904* Rideau à 8 heures
DEMI-PRIX A TOUTES LES PLACES
LE PETIT JACQUES, *grand drame en neuf tableaux.* Vu son importance cette pièce sera jouée seule. 46436

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

I. C. X. — Records français amateurs : 1° Heure marche, 11 kilomètres 410 mètres ; 2° Bœuf, du Club Athlétique, du XIVe de Paris ; 3° Record du kilomètre marche : 4 min. 24 sec. — *E. P. B.* — Partes valoir votre réclamation au moment du tirage au sort, présentez les pièces justificatives à la Mairie et le Conseil de revision statuera. La loi n'est pas explicite sur votre cas. — *Un futur réserviste.* — Donnez-nous le service : 1re, 2e ou 3e. Vous trouverez ces renseignements dans l'annuaire, page 89. — *Un conscrit C. G. 432.* — Vous devez sans tarder en faire la demande au colonel de ce régiment et votre engagement soit être signé avant le Conseil de revision. Taille : 1m50 à 1m72. — *M. P. C. à Roubaix.* — 1° En 1906 ; 2° Vous devez vous présenter, conformément à la loi et d'après un arrêté municipal annuel ; 3° Deux ans, si la nouvelle loi est en vigueur. — *P. S. 155 R. P.* — Adressez-vous à M. le Chef du Bureau des Écoles, à la Mairie. — *L. J. et T.* — Cette dispense est réglée par un arrêt du Conseil d'État. — *Classe 1903, Louis H.* — 1° Oui, il faut vous assurer que votre réclamation de dispense a été portée sur les listes de tirage, si elle ne figure pas sur celle affichée près de la cour des Pompiers ; 2° Il faut que votre père ait atteint 60 ans au moment du Conseil de revision. — *M. R. 106.* — 1° Il profitera de la convention franco-belge, attendu qu'il aura atteint sa 22e année, lors de l'application de la nouvelle loi ; 2° Il y a lieu de supposer qu'elle sera promulguée cette année et appliquée en 1906. Pour deux ans, il doit réclamer son inscription en 1905, pour un an, en 1906 ; 3° Non. — *V. F. 41.* — 2° Avant ou après, à son choix ; 2° Un mois environ, à la condition qu'une vacance se produise. — *L. B. C. D.* — 1° Avec le consentement du chef de groupe des batteries ; 2° Au recrutement ; 3° Non. — *K. D.* — Le projet d'amnistie pour faits de grève est définitivement voté, et n'a plus besoin de retourner au Sénat. Une loi votée doit être promulguée et par suite appliquée dans le délai d'un mois au plus tard. — *L. T. n° 2.* — 1° Pour être relégué, il faut, dans les dix ans, non compris la durée des peines subies, deux condamnations pour crime ; une pour crime et deux pour délits, à plus de trois mois et un jour ; quatre à plus de trois mois pour vol, escroquerie, abus de confiance, outrage à la pudeur ; sept, dont quatre à plus de trois mois, pour, outre ces faits, vagabondage, mendicité avec aggravation, etc., etc. Voyez la loi de 1885 ; 2° Un failli peut être réhabilité après avoir remboursé intégralement, capital et intérêts, tous ses créanciers. — *D. G.* — La fraude n'est pas amnistiée cette fois-ci ; il n'y a que les faits de grève. — *Novice.* — Jamais de gage ne devient la propriété du débiteur, qui n'a d'autre ressource que de le conserver ou de le faire vendre par un huissier. Voyez à la Banque, on vous dira si l'effet est régulier ; ou encore chez le tiré. — *Club des Cinq.* — La superficie de Roubaix est de 1285 hectares ; celle de Wattrelos est de 1361 hectares.

P. P. 1944. — Oui, elle doit faire ses soumissions. Les frais sont à sa charge. Voyez un notaire. — *Blaise G., 12.* — Oui, exposez votre cas au consul à Lille. — *E. Agache.* — 1° Il n'y a plus que des engagements de 3, 4 et 5 ans ; 2° Oui, il faut, avant tout, obtenir le consentement du chef de corps. — *Clairvoyant.* — Ce serait trop long à vous expliquer. Vous trouverez tous ces renseignements au bureau de l'état-civil, à la Mairie. — *A. D.* — Voyez le directeur de l'enregistrement. — *Dumortier.* — Ce doit être une affection nerveuse. Consultez un spécialiste. — *Janeiro.* — 1° Le patron et l'employé, à moins de conditions contraires, se doivent un mois de prévenance ; 2° Vous devez l'en aviser le 30 du mois, pour le quitter un mois plus tard. — *Un maître 333.* — Adressez-vous à une librairie musicale. — *J. B. 453.* — Voyez le curé de votre paroisse. — *A. V. 197.* — Si probablement ; suivez le *Journal de Roubaix*. — *Une désolée.* — Consultez le Bottin. — *Catorze L...* — Vous pouvez toujours ne pas réclamer la dispense. — *A. L. M. 56.* — Demandez M. L. Lepers, à l'Institut Technique, rue du Collège. — *D. T. S. V.* — 1° L'amnistie n'est accordée que pour faits de grève ; 2° On n'en sait absolument rien. — *E. D. 36.* — Le zostère est une plante marine. — *Un habitué du Beau Bouquet.* — Oui. — *G. V.* — Consultez un spécialiste. — *Georges Belle, Roubaix.* — 1° Jusqu'à 21 ans ; 2° Oui, si la photographie lui appartenait, mais elle pourrait être poursuivie pour tapage injurieux.

ANÉANTISSEMENT DES
RATS - SOURIS - CAFARDS
J. MERING Chimiste, 6, Square de l'Opéra ? 22, Rue Caumartin, PARIS | Téléphone 246.28
40161

NORD

COMMISSARIAT DE POLICE. — M. Sauvage, commissaire central de police à Dunkerque, est nommé commissaire de première classe à Bordeaux ; — M. Benoit, commissaire de police à Rosendaël, est élevé à la troisième classe et désigné pour Bailleul.

A LA SUITE D'UN RHUMATISME. — Saint-Preuil (Charente), le 25 janvier 1903. Etant au régiment, en 1899, j'ai été atteint de rhumatisme articulaire compliqué de palpitations de cœur. A la suite de cette maladie, j'ai été longtemps souffrant et j'ai suivi divers traitements sans succès. J'ai fait ailors usage des Pilules Suisses. Elles m'ont fait beaucoup de bien. QUERAUD (sig. lég.). — Société Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris. 46491

PAS-DE-CALAIS

L'explorateur Nordenskjold à Boulogne-s-Mer

Le célèbre explorateur suédois Otto Nordenskjold est à arrivé à Boulogne mardi matin, à 2 heures 25, à bord du *Tijuka*, de la Compagnie hambourgeoise américaine.

A la première heure du jour, le maire de Boulogne, M. Péron, le président et les membres de la chambre de commerce ont rendu visite à l'explorateur, qui les a reçus dans le grand salon du *Tijuka*. La réception, qui a été très cordiale, a duré une heure et quart. M. Péron a offert un bouquet et a salué M. Nordenskjold.

M. Farjon, au nom de la Chambre de Commerce et de la Société de géographie, lui a présenté divers documents concernant le port. Il a ensuite rendu hommage à l'explorateur.

Le *Tijuka* a fait route ensuite vers Hambourg.

123 MOUTONS CARBONISÉS A DURY. — Un violent incendie a détruit une partie de la ferme de M. Ludovic Sevin, cultivateur à Dury. En dépit des secours organisés aussi rapidement que possible, deux bâtiments, dont un mesurait 22 mètres de longueur sur huit de largeur, ont été réduits en cendres. Un troupeau de 168 moutons, 15 agneaux, nombre de machines agricoles et quantité de récoltes ont été la proie des flammes.

Les pertes, importantes, sont couvertes par une assurance. La cause du sinistre est inconnue.

SUICIDE D'UN ENFANT A FILLIÈVRES. — Ernest Brunet, 10 ans, de Fillièvres, près de Saint-Pol, s'est jeté dans la Canche. Cet enfant, atteint d'une maladie de nerfs, avait déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait mourir, et qu'un jour il irait « faire son lit dans la rivière ». Le petit malheureux a tenu parole.

L'ÉLIXIR ANTIGOUTTEUX VINCENT guérit le rhumatisme et la goutte en peu de temps. 3 fr. le flacon à la pharmacie Vincent, r. de la Limite, 73, Bruxelles. Dépôts : à Mouscron, Fonder ; à Tournai, Brame ; à Courtrai, Hulpiau-Gavier ; à Warneton, Vandermarcke ; à Comines, Messiaen et Van Neddergen. 40164d

BELGIQUE

UN DÉPUTÉ SOCIALISTE. — M. Pouille, avait, nous l'avons dit, fait appel d'un jugement du Tribunal correctionnel de Tournai, le condamnant à trois mois de prison pour atteinte à la liberté du travail. La Cour d'appel de Bruxelles a simplement confirmé la peine.

LES VICTIMES DE M. COMBES. — Bruxelles, 5 janvier. — On signale la mort du Père Paul Monsigny, supérieur de la réalisée des Barnabites de Bruxelles et ancien supérieur du couvent de la rue Legendre, à Paris, qui n'a pu survivre à l'exil.

VOYAGEURS ASSIMILÉS AUX SOCIÉTAIRES. — A partir du 1er janvier 1904, les congressistes, les employées et les ouvriers attachés à un même établissement, les artistes dramatiques, les marchands et artistes forains, de cirque, etc., sont assimilés aux sociétaires et transportés au mêmes conditions.

Pour les congressistes, pour les employés et les ouvriers attachés à un même établissement, la liste doit être visée par le bourgmestre ou le commissaire de police de la localité, siège du congrès ou de l'établissement. Pour les autres personnes spécifiées ci-dessus, cette liste doit être visée par le bourgmestre ou le commissaire de police de la localité où les intéressés ont séjourné en dernier lieu.

VOITURES-SALON ET COMPARTIMENTS « RÉSERVÉS ». — En vertu du contrat nouveau passé entre l'État et la Compagnie des Wagons-Lits, les compartiments « réservés » seront accessibles, sans restriction, aux voyageurs munis de billets réglementaires. En conséquence, à partir d'aujourd'hui :

1° Les compartiments « réservés » de tous les trains resteront normalement ouverts ;

2° Les voyageurs munis d'un billet ou d'un abonnement « réservé » ou première classe, auront le loisir de prendre place à leur choix, dans les compartiments « réservés » ou dans les voitures salon ;

3° Le contrôle contradictoire des voitures-salon par le garde et l'agent de la Compagnie est supprimé, le garde devant opérer seul ce contrôle ;

4° Est supprimé également l'emploi du billet de contrôle, même dans le wagon-salon circulant entre Anvers (G. C.) et Mons et dans le wagon-salon circulant entre Bruxelles (N.) et Verviers.

LA VARIOLE EN BELGIQUE. — Pendant la semaine finissant le 26 décembre, la variole a fait : 3 victimes à Borgerhout ; 3, à Courtrai ; 1, à Menin, et 1 à Hornu.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Demeester, propriétaire et conseiller provincial pour le canton de Furnes. M. Demeester sera remplacé au conseil provincial par son suppléant, M. Héliodore de Spot.

DES DIPLÔMES AUX ÉCOLES ET PRIMES AUX INSTITUTEURS sont accordés comme suit : Cherne, école communale, dirigée par M. Meisens Jules, diplôme d'enseignement agricole. — Ploegsteert, école dirigée par M. Woestyn, diplôme n° 1 et prime de 100 francs. — Coyghem, école dirigée par M. De Keirel Benjamin, diplôme n° 1. — Wevelghem, école dirigée par M. Vervenne Felix, diplôme n° 1. — Houtkerk, diplôme n° 1, a M. Claeys Henri. — Moen, M. Brys François, diplôme n° 1 et prime de 100 francs ; M. Coene Ernest, prime de 50 francs. — Herseaux, M. Dusoulier Ferdinand, diplôme n° 1. — Saint-Genois, M. Delputte Alphonse, diplôme n° 1. — Proven, M. Muyssen Honoré, diplôme n° 1 et prime de 100 fr. — Bevieren-sur-Lys, M. Ledauyse Théophile, diplôme n° 1. — Langemarck, école adoptée, M. Muyssen Cyrille, diplôme n° 1. — Bavichove, école, M. Brys Florimond, diplôme n° 1 et prime de 75 francs ; M. Vandenbende Flemin, prime de 25 francs. — Harlebeke (Staceghem), école, M. Vanpoucke, diplôme n° 2 et prime de 75 fr. ; M. Dewispelaere Edouard, prime de 37 fr. 50. — Heule (Centre), école adoptée, M. Verschaete Florent, diplôme n° 2 et prime de 75 francs. — Ingoyghem (Centre), école, M. Hoet Auguste, diplôme n° 2 et prime de 75 francs ; M. Decoek Achille, prime de 37 fr. 50. — Westrozebeke (Centre), M. Deplancke Arthur, diplôme n° 2 et prime de 75 francs. — Courtrai (Walle), M. Coeman Alphonse, diplôme n° 2 ; M. Knudde René, prime de 25 francs. — Lauwe (Centre), M. Podderman Fernand, diplôme n° 2, et prime de 75 francs ; MM. De Bosschere Félix, prime de 25 fr. ; Dubucq Georges, prime de 25 fr. ; Verbrugge Géry, prime de 25 fr. — Herseaux, école privée subsidiée, M. Spelle Léon, diplôme n° 2 ; MM. Clément Joseph, prime de 25 fr. ; Floris Emile, prime de 25 fr. — Marcke, école adoptée, M. Dufour Henri, diplôme n° 2. — Avelghem, école, M. Surmont Georges, diplôme n° 2. — Waermaerde, école adoptée, M. Meire Théophile, diplôme n° 3 et prime de 50 francs. — Bossuyt, école, M. Vandenbussche Pierre, diplôme n° 3 et prime de 50 fr. — Langemarck (Saint-Julien), école adoptée, M. Maes Achille, diplôme n° 3 et prime de 50 francs. — Ooteghem (Centre), école adoptée, M. Derycke Théophile, diplôme n° 3 et prime de 50 fr. — Aelbeke (Centre), école, M. Van Oostbuysen Henri, diplôme n° 3 et prime de 50 fr. — Belleghem (Centre), école, M. Versteele Charles, diplôme n° 3.

Ramegnies-Chin, école, M. Deschamps Charles, diplôme n° 1 et prime de 100 fr. — Forest, M. Equeter Charles, diplôme n° 1 et prime de 100 fr. — Erbisœul, M. Brunin Adolphe, diplôme n° 1. — Escanaffles, M. Hanton Edmond, diplôme n° 1. — Neufvilles, M. Blomart Alfred, diplôme n° 1 et prime de 100 fr. ; M. Massart Fernand, prime de 37 fr. 50. — Chapelle-à-Oye, M. Meunier Emile, diplôme n° 1 et prime de 75 fr. — Masnuy-Saint-Jean, M. Delabie Alphonse, diplôme n° 1. — Meslin-l'Evêque, M. Cobaux Ursmar, diplôme n° 1 et prime de 75 fr. ; M. Dulier René, prime de 37.50. — Cambron-Saint-Vincent, M. Spinoit Désiré, diplôme n° 1 et prime de 75 francs. — Kain, M. Deguent Félicien, diplôme n° 1 ; M. Tock Ernest, prime de 37.50. — Maffles, M. Deroux Arthur, diplôme n° 1. — Blandain, M. Rozet Joseph, diplôme n° 1 ; M. Dufay Pierre, prime de 25 fr. — Thumaide, M. Ponchelet Alfred, diplôme n° 1. — Bury, M. Hantson Amédée, diplôme n° 1 et prime de 75 francs. — Mainvault, M. Deblaquy Louis, diplôme n° 1 et prime de 75 fr. — Velaines, M. Desablens Adolphe, diplôme n° 2 et prime de 75 fr. — Flobecq, M. Rasneur Félix, diplôme n° 2 et prime de 75 francs ; M. Schiders Victor, prime de 25 fr. — Bouvignies, M. Delsaut Auguste, diplôme n° 2 et prime de 75 fr. — Villers-Saint-Amand, Mme Grosse Louise, diplôme n° 2 et prime de 75 fr. — Rumes, M. Prévost Hector, diplôme n° 2 et prime de 75 fr. — Marquain, M. Thieffry Benjamin-J., diplôme n° 2. — Brugelette, M. Dufour Clément, diplôme n° 2 et prime de 50 fr. — Gibecq, M. Férier Roch, diplôme n° 2 et prime de 50 francs. — Chapelle-à-Wattines, M. Dubois Julien, diplôme n° 2. — Montagnies-lez-Lens, M. Delette Charles, diplôme n° 2 et prime de 50 fr. — Guignies, M. Minet J.-B., diplôme n° 2 et prime de 50 fr. — Ostiches, M. Gilbert Léopold, diplôme n° 2 et prime de 50 francs. — Wasmes-Audemez-Briffœil, M. Laman Henri, diplôme n° 2. — Gaurain-Ramecroix, M. Dassonville Léopold, diplôme n° 2. — Ramegnies-Chin, Mme Delplanque Rosa, diplôme n° 3 et prime de 50 fr. — Néchin, M. Mat Elmire, diplôme n° 3. — Lanquesaint, M. Camart Félix, diplôme n° 3. — Lombise, M. Delory Clement, diplôme n° 3. — Thimougies, M. Bataille Alphonse, diplôme n° 3.

THIELT

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE. — Nous avons raconté le fait de Marie Declercq, de Thielt, blessée grièvement à la tête par un jeune homme avec lequel elle causait à la rue et qui, porteur d'un fusil, fit partir involontairement la décharge. La pauvre jeune fille, qui n'était âgée que de 20 ans et servait dans un cabaret tenu par un nommé Félix Van Mael, forgeron, vient de mourir des suites de sa blessure à l'hôpital. Le parquet a fait une enquête.

INGELMUNSTER

UNE TENTATIVE CRIMINELLE. — Mardi matin, un attentat a été commis contre le train de voyageurs n° 166, partant de Thielt, à 6 h. 40, du matin, en destination d'Ingelmunster. Fort heureusement, l'acte criminel a été découvert à temps par un surveillant.

Les malfaiteurs, pour commettre leur méfait, avaient cette fois-ci calé l'excentrique, qui se trouve à 60 mètres environ de la gare, au moyen de pierres de taille, et devaient ainsi inévitablement faire sauter le train hors des rails. En effet, c'est le quatrième acte du même genre qui se commet en l'espace de sept à huit mois au même endroit. Le parquet de Courtrai fait d'actives recherches pour découvrir les auteurs de ces actes inqualifiables.

ISEGHEM

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira, en séance publique, jeudi prochain, 7 janvier, à dix heures du matin, à l'Hôtel de Ville. Ordre du jour : 1. Installation des conseillers réélus et nouvellement élus ; prestation de serments ; 2. Election de deux échevins ; prestation de serment ; 3. Demande pour la vente d'un immeuble ; 4. Dépôt et discussion du budget pour 1904.

LE TIRAGE AU SORT aura lieu le 10 février dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Il y a 126 inscrits.

COURTRAI

A L'ABATTOIR. — Un veau amené lundi pour être soumis à la contre-expertise, a été saisi comme impropre à la consommation.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 5 janvier.* — Présidence de M. DUMORTIER, vice-président. — Coups et blessures : Vingt et un jours de prison à Théophile Coussement ; quinze jours de prison à Camille Denys, et à Lateeuw, ouvriers brossiers, deux mois de prison, 50 francs d'amende et 15 francs d'amende pour ivresse, à Henri Vroman, ouvrier cordonnier, tous à Ingelmunster ; — quinze jours de prison à Léopold Snauwaert ; — dix jours de prison à Henri Demunck, maçons, tous deux 15 francs d'amende pour ivresse ; 50 francs d'amende à Jules Lauwaze, ou, à défaut 1 e jour ; tous deux 10 francs d'amende pour injures. — 100 francs d'amende à Alphonse Delmy, conditionnellement, ouvrier de fabrique ; dix jours de prison à Emile Tkint, marchand de chiffons, et à Alphonse Meuleus, manœuvre de maçon ; un mois de prison à Théophile Walraève, ouvrier agricole, Louis de Meuleuer ; — 40 fr. d'amende à Cyrille Vanacker, ouvrier de fabrique à Heule ; — vingt et un jours de prison à Albert Hoste, peintre ; 75 fr. d'amende à Cyrille Deirue, forgeron à Courtrai ; cinq mois de prison, 50 francs d'amende à Oscar Ostyn, et 50 francs d'amende avec sursis à Cyrille Lapauw, ouvriers en lin à Cuerne ; — par défaut, 50 fr. d'amende, plus 15 francs d'amende pour ivresse à Leonard Demaegdt, brasseur à Oostroosebeke ; trois mois de prison à Albéric Degeselle, menuisier à Deerlyk ; — trois mois de prison avec sursis à Adolphe Hocedez, peintre à St-Léger ; deux mois de prison avec sursis à son frère René ; 50 francs d'amende à Aloïse Stelandt, et à Richard Defourt, à Ingoyghem. — Vol : par défaut, un mois de prison, 25 francs d'amende avec sursis à Théophile Hauvée, domestique à St-Genois ; trois mois de prison à Edouard Eggermont ; avec sursis à Rudolphe Verwaecke, et à son frère Jean, ouvriers agricoles à Sweveghem ; — par défaut, cinq mois de prison, 25 francs d'amende à Alida Bostyn, ouvrière à Lauwe ; trois mois de prison, 25 francs d'amende à Jules Vandenhaeghen, garçon tailleur à St-Genois ; par défaut, deux mois de prison, 26 francs d'amende à Richard Tordeurs, ouvrier de fabrique à Mouscron. — Louis Depoortere, ouvrier à Toutcoing, encourt, par défaut, 20 francs d'amende pour avoir injurié à Reckem, Emile Delbaere ; — par défaut, 50 francs d'amende pour outrage et 10 fr. d'amende pour injures verbales à Hector Vanhoorne ; 10 francs d'amende pour injures à Albéric Creton, Albéric Devoldere, et Emile Rosseel, tous à Ingelmunster, et 20 francs d'amende à Pierre Deweerdt, ouvrier de fabrique à Sweveghem ; — deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour à Julien Boone, ferblantier, détenu à Courtrai, pour attentat à la pudeur. — Edouard Pannecoucke, journalier à Courtrai, encourt dix jours de prison pour avoir frappé Lameire, 20 francs d'amende pour l'avoir injurié et 10 francs d'amende pour bruit nocturne.

MOUSCRON

DESCENTE DU PARQUET. — Mardi après-midi, à 1 heure 40, le Parquet de Courtrai est descendu à la gare du Mont-à-Leux et s'est rendu à la ferme exploitée par M. Cyrille Duthoit, afin de lever le plan des lieux où, dans la soirée de dimanche, une meule d'avoine fut incendiée. L'incendie, selon toutes apparences, est dû à une main criminelle. Après avoir interrogé quelques personnes et fait les constatations d'usage, les magistrats sont retournés à la station de Mouscron, où ils ont pris le train de 3 h. 02 pour Courtrai.

VOL D'UNE PIÈCE DE TISSU. — *Arrestation du voleur.* — Dans la soirée de lundi, vers onze heures, l'agent de police Desbonnets a mis en état d'arrestation, au passage à niveau du Bornoville, un individu, qui, pour échapper aux poursuites, s'était dissimulé derrière la haie d'un jardin. C'est un vagabond nommé Nicolas Kelens, 23 ans, originaire de Liège. Dans l'après-midi du même jour, vers trois heures, il avait dérobé un ballot de tissu, d'une valeur de 83 francs, sous la grande porte de M. Labarre-Glorieux, fabricant, rue de la Station. La police, avertie du vol, était aux aguets, et c'est ainsi que, vers dix heures et demie, elle apprit que le voleur essayait de vendre à vil prix le produit de son larcin.

Le prisonnier a été écroué à Courtrai, mardi matin. Après l'expiration de la peine que lui infligera le Tribunal correctionnel, il sera de plus condamné pour vagabondage à être remis à la disposition du gouvernement pour un terme de deux années.

BISSEGHEM

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1903. — Naissances, 92, soit 46 par 1.000 habitants ; décès, 33 ; mariages, 14. — Entrées, 110, et sorties, 92. Il y a une augmentation de 77 habitants. Au 31 décembre 1903 il y avait 2.015 habitants. La commune a augmenté des deux tiers en 25 ans.

BELLEGHEM

UN ACCIDENT. — Mardi matin, vers 8 heures, M. Aloïse D'Hulst, fermier, a eu la main gauche prise entre un chariot qu'il conduisait et un mur. Le docteur Sobry, de Belleghem, lui a donné ses soins.

TOURNAI

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Le Frère Emile de Louvain, procédera, du 7 au 15 de ce mois, à l'inspection des écoles primaires tenues à Tournai par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces écoles sont au nombre de six, dont trois payantes : Notre-Dame, Saint-Joseph et Saint-Brice, et trois gratuites : Saint-Jacques, Saint-Piat et Cambron. Elles comptent ensemble vingt-six classes où professent vingt-quatre instituteurs congréganistes et onze professeurs laïques. Elles ont une population de près de douze cents élèves parmi lesquels se trouvent représentées toutes les classes de la société. On le sait, c'est le Cher Frère Joseph, chevalier de l'Ordre de Léopold, et le Cher Frère Marusis, décoré de la croix civique, qui sont respectivement les directeur et sous-directeur de cette magnifique œuvre scolaire.

GARDE CIVIQUE. — Le Conseil de discipline sera composé en 1904, de : Effectifs : MM. Van Rolleghem, lieutenant ; Lecroart, Jean, sous-lieutenant ; Bodar, Léonard, sergent ; Molle, Charles, brigadier ; — Suppléants : MM. Bourgois, sous-lieutenant ; Semet, sous-lieutenant ; Colson, sergent ; Grégoire, caporal.

AUX CHAUFFEURS ET AUX CYCLISTES. — Le receveur des contributions délivre, dès maintenant, les plaques pour vélocipèdes, motocycles, automobiles, etc.

MILICE. — La liste des conscrits de 1904 est déposée jusqu'au 10 courant, au bureau de population-milice, à l'Hôtel de Ville, à la disposition des intéressés. Les réclamations doivent être adressées à M. le Bourgmestre avant le 12 de ce mois.

LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE BELGE. — M. Ch. Broutin, de Tournai, vient d'être nommé chef-consul du Hainaut. Le Cyclist-Club Tournaisien, le Club Cycliste du Pensionnat de l'Athénée, le Vélo-Club Leuzois et le Vélo-Club de Bary-Maulde, vont recommencer leur propagande pour l'amélioration des routes et pour la Ligue. On annonce la réformation, sur l'initiative de MM. Florquin et Martougin père, du club : Les Cyclistes Amateurs Pecquois.

PÉRUWELZ

ADMINISTRATION COMMUNALE. — M. François Kensiere a été réélu échevin par le Conseil.

BLANDAIN

UN BREVET d'invention est décerné à M. Désiré P. pour un appareil à lessiver et à cuire les nourritures des bestiaux.

ESTAIMPUIS

BOURGMESTRE. — A l'occasion de sa réélection comme bourgmestre, M. Masure Glorieux a été dimanche l'objet d'une manifestation à laquelle ont participé les conseillers communaux libéraux, la Musique Communale et la société des Anciens Soldats. C'est M. l'échevin Deroubaix qui a félicité le nouvel élu.

PECQ

LE CONCERT DE LA FANFARE COMMUNALE, dirigée par M. Linette, aura lieu dimanche 10 janvier, à quatre heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'*Hôtel du Cerf*. Les organisateurs se sont assuré le concours d'artistes distingués, tels que : Mme Ducoffre, violoniste, premier prix du Conservatoire de Bruxelles ; Mlle Carmen De Thésus, cantatrice au Théâtre de Tournai ; M. Nadin, baryton du Théâtre de Tournai ; M. Toussaint, trombone au 1er chasseurs à cheval ; M. Depot, chanteur comique ; M. C. Grenet, pianiste-accompagnateur.

BEAURAING

UN CRIME MYSTÉRIEUX. — Un horrible crime a été commis lundi à Froidefontaine, section de Voneche. Tout au bout de la hameau, dans une maison située quelque peu à l'écart, demeure seule une femme de 60 ans, Joséphine Votion. Des bandits ont pénétré chez elle et ont gagné sa chambre à coucher. Que s'est-il passé ? On ne le sait pas de façon exacte ; mais Joséphine Votion a été criblée de coups de couteau. Ses horribles blessures ont causé la mort.

Le parquet de Dinant est arrivé à Froidefontaine. L'arme du crime a été retrouvée. Le vol était le mobile du crime.

ARLON

TUE PAR UNE ALLUMETTE. — Il y a quelques jours, M. Hurt, curé de la paroisse Saint-Martin, avait frotté une allumette pour allumer une bougie. Un peu de phosphore se détachant de l'allumette, tomba sur une main du prêtre et produisit un flegmon. Le mal empira de jour en jour, malgré les soins assidus des docteurs. Et hier matin, M. Hurt expira. Il n'avait que 45 ans.

L'APPENDICITE

Pour l'appendicite il faut un traitement à la fois calmant et reconstituant ; l'Emulsion Scott, dont on connaît l'action salutaire sur les voies digestives, est d'autant mieux indiquée qu'elle constitue à elle seule une précieuse alimentation pour le malade tout en laissant reposer l'estomac et les intestins. Son emploi produit les plus heureux effets et les sages-femmes, bien à même de connaître son efficacité par expérience, n'hésitent pas à le recommander. Ecoutez, du reste, l'avis de l'une d'elles, sur ce point :

Mme GILLET

Mézières, 4 janvier 1903.

Messieurs : Mon petit garçon, ayant eu déjà deux crises d'appendicite et souffrant aussi d'échauffement, s'est bien remis cependant à l'aide de l'Emulsion Scott dont il est très friand.

Chaque fois d'ailleurs que j'ai eu à recommander votre délicieuse Emulsion Scott aux lieu et place de la nauséabonde huile de foie de morue, je l'ai eu qu'à m'en féliciter. Les résultats s'en sont montrés particulièrement remarquables chez un enfant qui avait au cou des grosseurs scrofuleuses. L'usage rationnel de l'Emulsion Scott a fait en peu de temps disparaître ces glandes, et le bébé profite maintenant en ne peut mieux. Mme GILLET.

Sage-femme médaillée, 33, Faubourg d'Arches.

Cette lettre proclame aussi la supériorité de l'Emulsion Scott sur l'huile « nauséabonde », qu'elle remplace avec infiniment d'avantage en cas de toux, rachitisme, scrofule, anémie, chlorose, phtisie, etc. Mais ayez bien soin d'exiger l'Emulsion Scott avec sa marque : le pêcheur tenant sur l'épaule une grosse morue ; refusez tout autre émulsion soi-disant aussi bonne, mais toujours de qualité inférieure, souvent même nuisible.

Echantillon franco contre envoi de 50 centimes en timbres-postes adressés à l'*Emulsion Scott* (Delouche et Cie), 356, rue Saint-Honoré, Paris. 46493

LA VIE SPORTIVE

Cyclisme

FANFARE CYCLISTE DU « NORD-TOURISTE ». — Ce soir, mercredi, à huit heures et demie, répétition générale au local de la fanfare, Café Regnier-Brancquart, Grande-Rue, à Roubaix. Présence indispensable.

Athlétisme

L'UNION DES SPORTS DE ROUBAIX prépare l'organisation d'une fête sportive qui comprendra un concours de poids et haltères, des lutteurs, et des assauts d'escrime et de boxe avec le gracieux concours de professeurs roubaisiens.

Jeu de Piquet

ROUBAIX. — La société de piquet *Les Invincibles*, qui a son siège chez M. Joseph Bourdeau, cafetier, place Sainte-Elisabeth, a tenu,